

*Répertoire spécifique*

## Architecture et accompagnement de parcours VAE (CP FFP)

**Active**

N° de fiche

**RS6528****Code(s) NSF :**

- 333 : Enseignement, formation

**Formacode(s) :**

- 44591 : Conseil accompagnement VAE

- 44595 : Technique orientation professionnelle

**Date d'échéance de l'enregistrement : 09-02-2027****CERTIFICATEUR(S)**

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
ACTIONS PERSPECTIVES ET COMPETENCES	44243374400038		-

**RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION****Objectifs et contexte de la certification :**

La certification a pour objectif de former l'ensemble des professionnels pouvant avoir comme activité principale ou secondaire l'accompagnement de publics à une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience. Elle permet de s'enrichir des différentes méthodologies et techniques nécessaires à la pratique de l'accompagnement au parcours VAE et à l'analyse du travail, d'acquérir et de mettre en œuvre une approche adaptée à la pratique de l'accompagnement au parcours VAE dans tous les secteurs et pour tous les publics concernés (approche intercertificateurs), de maîtriser la posture d'accompagnateur et les aspects déontologiques nécessaires à l'accompagnement de l'analyse du travail et à la réalisation d'une démarche de VAE et de connaître le cadre légal et les acteurs de la VAE.



## Compétences attestées :

**C1** Conduire un entretien diagnostic avec un bénéficiaire en présentant les étapes du dispositif VAE et en se référant aux documents et sites ressources actualisés afin d'évaluer la pertinence et la viabilité du projet VAE.

**C2** Analyser l'expérience acquise et les objectifs du projet VAE du bénéficiaire, en utilisant une grille de faisabilité construite à partir du référentiel de la certification visée, de façon à confirmer le choix de certification et à identifier les écarts avec les compétences à justifier.

**C3** Construire un parcours VAE opérationnel en mobilisant les modalités disponibles (collectives, individuelles, présentiel/distanciel, VAE hybride, etc.) afin de répondre aux besoins du bénéficiaire et à la réglementation en vigueur.

**C4** Présenter au bénéficiaire un cadre d'accompagnement en précisant le rôle de chacun dans le but de contractualiser l'accompagnement VAE et favoriser l'engagement.

**C5** Accompagner l'explicitation des activités professionnelles du bénéficiaire en utilisant différentes modalités d'analyse du travail (entretien d'explicitation, instruction au sosie, etc.) tout en respectant la posture d'accompagnateur VAE pour favoriser la formalisation des compétences au regard du référentiel.

**C6** Accompagner le bénéficiaire dans la structuration de son dossier en proposant différentes méthodes et outils de production et d'organisation de l'information, tout en respectant la posture d'accompagnateur VAE, afin de formaliser un dossier de validation conforme aux exigences du certificateur.

**C7** Préparer le bénéficiaire au jury VAE en l'informant sur le déroulement et en s'appuyant sur des techniques d'animation (simulation, mise en situation, etc.) pour exprimer les arguments clés de son dossier et convaincre le jury.

**C8** Mettre à jour ses connaissances sur les évolutions réglementaires de la VAE et les techniques professionnelles en mobilisant les ressources (institutionnelles, publiques, etc.) et les outils de veille (ressources numériques, échanges avec les pairs, etc.) dans le but d'actualiser et d'améliorer en continu sa pratique et sa qualité d'accompagnement.

## Modalités d'évaluation :

- Questionnaire à visée professionnelle.

- Réalisation d'un dossier professionnel.

## SECTEUR D'ACTIVITÉ

## Références juridiques des réglementations d'activité :

## VOIES D'ACCÈS

### Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Avoir un diplôme de niveau de qualification 6 dans les domaines des ressources humaines, du coaching, de l'insertion professionnelle, de la formation, du sanitaire et du social OU

Avoir un diplôme de niveau de qualification 5, avec 3 années d'expérience à minima dans ces mêmes domaines.

### Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

### Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	-
En contrat d'apprentissage		X	-
Après un parcours de formation continue	X		Le jury est composé de trois membres : un représentant du certificateur et deux professionnels métier externes n'étant pas intervenus dans le parcours de formation.
En contrat de professionnalisation		X	-
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience		X	-

## LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Aucune correspondance

## BASE LÉGALE

Date de décision	09-02-2024
Durée de l'enregistrement en années	3
Date d'échéance de l'enregistrement	09-02-2027
Date de dernière délivrance possible de la certification	09-08-2027

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

<https://apc-formation.com/cp-ffp-accompagnement-vae/> (<https://apc-formation.com/cp-ffp-accompagnement-vae/>)

**Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification**

Certification(s) antérieure(s) :

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<a href="#">RS5907 (/recherche/rs/5907)</a>	Accompagnement VAE (CP FFP)

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation  
(<https://certifpro.francecompetences.fr/api/enregistrementDroit/refActivity/25362/504414>)